

TERRITOIRE DE BELFORT Vélo

Belfort sur le podium des villes cyclables

La Cité du Lion se hisse à la 3^e place dans le palmarès du baromètre « Parlons vélo des villes cyclables », catégorie des communes de 20 000 à 50 000 habitants. Ce classement est salué par Véloxygène mais l'association recense encore beaucoup de points négatifs dans le réseau des pistes cyclables.

Dans la liste des communes qui apparaissent dans le palmarès du baromètre « Parlons vélo des villes cyclables » pour la catégorie des villes de 20 000 à 50 000 habitants, Belfort se hisse sur la troisième marche du podium avec une moyenne de 3,63 sur 6. Elle se situe juste derrière Bourg-en-Bresse, médaille d'argent avec la note 3,66 et Illkirch-Graffenstaden, médaille d'or avec la note de 3,70. Sa note vaut à Belfort un « C » pour « plutôt favorable ».

Ce classement, qui a été présenté le 6 février au congrès de la fédération française des usagers de la bicyclette à Bordeaux, est salué par Véloxygène, association dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation du vélo dans l'agglomération belfortaine.

Et l'avenue Jean-Jaurès ?

« Belfort dispose d'un bon réseau », admet Michèle Greif,



Belfort dispose d'un bon réseau de pistes cyclables, malgré de nombreux points noirs. Photo ER/Pascal CHEVILLOT

présidente de l'association. « Selon le baromètre, les usagers sont satisfaits de la facilité à louer un des vélos en libre accès, du nombre d'arceaux pour attacher les vélos, de l'entretien et du confort des itinéraires cyclables, de la signalétique ou encore de la rareté des conflits avec les piétons. »

Mais selon Véloxygène, la ville a vécu sur ses acquis depuis le baromètre 2017. « Hormis l'aménagement du croisement des rues Gaulard et Lebleu, la quasi-piétonnisation du quai

Vallet et la création d'une piste pour aller du conservatoire au gymnase le Phare, il y a eu peu d'améliorations en deux ans », remarque-t-elle. « En revanche, nous avons toujours des points négatifs, et c'est là où ça pêche. »

Michèle Greif pointe du doigt l'absence d'aménagements cyclables dans l'avenue Jean-Jaurès.

Autres points noirs : « Le pont Legay coupe toujours la piste cyclable entre le boulevard Anatole-France et la rue

Clemenceau », ajoute-t-elle. « Nous déplorons la fermeture du square du Souvenir la nuit, qui interrompt la piste cyclable le long de la Savoureuse. Des réalisations tardent à venir dans l'avenue du Maréchal-Juin ou encore l'avenue Foltz. Il n'y a pas assez de double sens cyclables, de zones 30 bien aménagées et de tourne-à-droite. »

Les observateurs ont néanmoins remarqué que dans le baromètre de 2017, Belfort était 2^e ex aequo avec Olivet

(Loiret). Selon la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), à l'origine de l'enquête nationale, cette descente d'une marche s'explique en partie par l'accroissement de 63 % des réponses de cyclistes. Elles sont passées de 113 000 contributions en 2017 à 184 463 en 2019. Ce phénomène se conjugue avec une hausse des communes classées. Il y avait 316 communes dans le classement en 2017 contre 768 en 2019. Et 5 418 communes ont été citées au moins une fois par des usagers.



Selon le baromètre, les usagers sont notamment satisfaits de la facilité à louer un des vélos en libre accès à Belfort. Photo ER/Christian LEMONTEY

“ Nous déplorons la fermeture du square du Souvenir la nuit, qui interrompt la piste cyclable le long de la Savoureuse. ”

Michèle Greif
présidente de Véloxygène

3
La place de Belfort dans le palmarès des villes cyclables, derrière Bourg-en-Bresse et Illkirch.

Offemont et Valdoie à la peine

Parmi celles-ci, Offemont, avec quelques contributions, n'a pas été classée. « Elle aurait obtenu le bonnet d'âne car les commentaires sont tout sauf élogieux », réagit Michèle Greif.

Enfin Valdoie est certes classée mais obtient une moyenne de 2,53 et soit un « F » pour défavorable. « La commune a quasiment zéro sur vingt », souligne M^{me} Greif. « Depuis des années, nous faisons des propositions à la municipalité mais elles restent lettre morte. »

De son côté, la Ville de Valdoie soutient que les pistes cyclables sont de la compétence du Département et que la plupart des rues sont trop étroites pour dégager de la place pour des aménagements.

Pascal CHEVILLOT

fait pas bon rouler »



Si certains secteurs de la ville proposent des aménagements de qualité (comme ici le long du canal), Romain Meyer (à gauche), déplore le manque de liaison sur certains tronçons et surtout une insécurité ressentie autour de points névralgiques comme les ronds-points, les carrefours ou le long du boulevard. Photo d'archives ER/L. VADAM

Belfort sur le podium des villes cyclables

Belfort se hisse sur la troisième marche du podium avec une moyenne de 3,63 sur 6. Elle se situe juste derrière Bourg-en-Bresse, médaille d'argent avec la note 3,66 et Illkirch-Graffenstaden, médaille d'or avec la note de 3,70. Sa note vaut à Belfort un « C » pour « plutôt favorable ».

« Belfort dispose d'un bon réseau », admet Michèle Greif, présidente de l'association Véloxygène, dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation du vélo dans l'agglomération belfortaine. « Selon le baromètre, les usagers sont satisfaits de la facilité à louer un des vélos en libre accès, du nombre d'arceaux pour attacher les vélos, de l'entretien et du confort des itinéraires cyclables, de la signalétique ou encore de la rareté des conflits avec les piétons. » Mais selon Véloxygène, la ville a vécu sur ses acquis depuis le baromètre 2017. « Il y a eu peu d'améliorations en deux ans », remarque-t-elle. « En revanche, nous avons toujours des points négatifs, et c'est là où ça pêche. » Michèle Greif pointe du doigt l'absence d'aménagements cyclables dans l'ave-



Selon le baromètre, les usagers sont notamment satisfaits de la facilité à louer un des vélos en libre accès à Belfort. Photo ER/Ch.L.

nue Jean-Jaurès. Nous déplorons la fermeture du square du Souvenir la nuit, qui interrompt la piste cyclable le long de la Savoureuse. Des réalisations tardent à venir dans l'avenue du Maréchal-Juin ou encore l'avenue Foltz. Il n'y a pas assez de double sens cyclables, de zones 30 bien aménagées et de tourne-à-droite. »

VENDEZ VOTRE VÉHICULE 37, Grande-Rue
CHAUX
www.csvo90.fr

RACHAT IMMÉDIAT PAIEMENT COMPTANT*

187554000

03 84 29 57 47

Uniquement sur rendez-vous
TOUS MODÈLES DE 2012 À 2018

CSVO
GARAGE LAMIELLE

* Voir conditions sur place

Municipales et vélo : les propositions des candidats

Marie-Noëlle Biguinet, tête de liste Montbéliard Renouveau 2020 : « Le développement des modes doux de circulation - dont les pistes cyclables font partie - devient un impératif municipal, chaque fois que des travaux de voirie sont prévus. C'est ainsi que les 4 axes structurants - faubourg de Besançon, rue Foch-Flamand, avenue Joffre et rue de la Petite-Hollande, seront complètement transformés pendant le mandat 2020-2026, en y réalisant à chaque fois, une véritable piste cyclable bidirectionnelle. Il s'agira également de faciliter la circulation des vélos à l'intérieur des quartiers en améliorant les points difficiles et en créant de nouvelles pistes. Le stationnement sera aussi amélioré, grâce à l'augmentation du nombre d'arceaux (démarche actuellement engagée en centre-ville) et d'abris protégés, notamment dans les lieux de forte fréquentation : gare, centre-ville, port, eurovéloroute... Ces différents points seront traités avec les associations partenaires. Enfin, l'attribution d'une aide à l'achat de vélos électriques est également envisagée. »

Franck Plain, tête de liste Lutte Ouvrière : « Comme loisir, le vélo avec des pistes cyclables protégées du trafic routier, nous sommes pour. Mais il n'est plus adapté quand il s'agit de faire des kilomètres pour se rendre au travail, rechercher un emploi, et, totalement exclu pour les déplacements des personnes à mobilité réduite. Le développement des transports collectifs selon les besoins des travailleurs, de la jeunesse scolarisée et pour les loisirs serait un moyen de protéger l'environnement, mais pas le seul. Aujourd'hui, les travailleurs et la population ne contrôlent pas les industries capitalistes. On a pu voir récemment des constructeurs automobiles dont les voitures étaient équipées pour fausser la réalité des émissions de CO₂, et par ailleurs aussi, ce qu'il en était avec les productions de pesticides. La protection de l'environnement ne se résoudra pas individuellement parce que l'organisation capitaliste de la société privilégie les profits au détriment de tout le reste. »

Denis Sommer, tête de liste Montbéliard Au Cœur : « À

Montbéliard, les pistes cyclables sont morcelées, mal matérialisées et procurant un sentiment d'insécurité. Garer son vélo en centre-ville pour faire ses courses est quasi mission impossible. Ces dernières années, rien n'a été amélioré, la situation s'est même dégradée (aménagement de la rue de la Schliffe, du parvis de la gare), nous faciliterons, encouragerons la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens tant pour le travail, que pour les loisirs.

En lien avec Vélocité, nous créerons des pistes cyclables sûres avec des signalétiques spécifiques reliant notre centre-ville, la Vélo route, les quartiers, PSA, le Pied des Gouttes, Axone, le site universitaire des Portes du Jura, les lycées... Nous autoriserons l'utilisation des voies de bus aux vélos et créerons des contrallées ombragées, toutes connectées entre elles. Nous multiplierons les points d'accroches sécurisés pour les vélos. Des bornes de recharge pour les vélos électriques seront également installées. Nous mettrons en place avec PMA des primes à l'achat de vélos électriques. »

Eric Lançon, tête de liste Montbéliard en commun : « Nous intégrerons réellement la circulation en vélo dans le plan des déplacements sur Montbéliard et PMA, et ce en concertation avec les associations de cyclistes et les usagers. Dans l'hypercentre, la règle générale sera de donner priorité d'abord au piéton puis au vélo et ensuite à la voiture. Pour rattraper le retard accumulé en 6 ans, nos actions prioritaires seront de sécuriser les déplacements en supprimant les passages dangereux, de créer plus de stationnements sécurisés avec arceaux et de développer le réseau cyclable pour enfin en assurer la continuité, notamment en direction des collèges et lycées. Nous indiquerons des itinéraires alternatifs en cas de travaux. Nous créerons des services nouveaux (location de vélos et de vélos électriques -VAE) et mettrons en place une aide financière pour l'achat d'un VAE sous condition de ressources. Un Tiers Lieu fera toute sa place au vélo. Nous développerons des animations autour du vélo en direction des enfants et de tous les publics. »